

ARRETE N°2020 188 /MS/CAB
portant autorisation de fermeture d'un
cabinet de soins infirmiers

LE MINISTRE DE LA SANTE

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2019-004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du premier Ministre ;
Vu le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2019-0042/PRES/PM/SGG-CM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
Vu la loi n°23/94/ADP du 19 mai 1994 portant code de la Santé publique ;
Vu la loi n°034/98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ;
Vu le décret n°2005-398/PRES/PM/MS du 19 juillet 2005 portant conditions d'exercice privé des professions de santé ;
Vu le dossier de demande de l'intéressé ;
Sur avis de la Commission d'examen des demandes d'autorisation de création, d'ouverture, d'extension, de transformation, de cession, de transfert et de fermeture des établissements sanitaires en sa session du 28 avril 2020

ARRETE

Article 1 : Monsieur **KYELEM Sosthène**, Attaché de santé admis à la retraite est autorisée à fermer son cabinet de soins infirmiers « **SAINT MAGLOIRE** » ouvert par arrêté N°93-017/SASF/CAB/ITSS du 12/02/1993 à l'ex - secteur 27 de la Commune de Ouagadougou, province du Kadiogo.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet pour compter de sa date de signature.

Article 3 : L'Inspecteur général des services de santé, le Secrétaire général du Ministère de la Santé, le Gouverneur de la région du Centre, le Maire de la commune de Ouagadougou sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

Ouagadougou, le 08 JUIN 2020

- 1- Original
- 2- Présidence du Faso
- 1- Premier Ministère
- Tous Ministères
- 1- SGG.CM
- 1- ITSS
- 5- SG/ M.Sté
- Toutes Directions Centrales M.Sté
- 1- Impôts
- 1- Chambre de commerce
- 1- Gouvernorat/Centre
- 1- DRS/Centre
- 2- Commune de Ouagadougou
- 2- Intéressé
- 1- J.O
- 2- Archives / chrono



Professeur Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO
Officier de l'Ordre de l'Étalon